

## Communiqué de presse

### **Plan Local d'Urbanisme de Colmar : ouverture de l'enquête publique**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de prospective qui établit le projet du territoire en répondant aux besoins de Colmar, et ce, dans le respect des principes de développement durable. Il s'agit, entre autres, du document de référence pour délivrer les autorisations de construire.

Ainsi, le PLU, arrêté au Conseil Municipal du 27 juin dernier, définit les orientations urbanistiques de la ville à l'horizon des vingt prochaines années. Afin d'aboutir à un projet partagé, la Ville a souhaité associer la population en leur donnant accès à tous les documents utiles en mairie ou sur le site internet [colmar.fr](http://colmar.fr), avec en parallèle des communications dédiées via le Point Colmarien. De plus, deux réunions publiques se sont déroulées cette année.

Il faut ici préciser que cette démarche concerne également le Règlement Local de la Publicité (RLP) et le zonage d'assainissement.

**Aujourd'hui, ces trois documents de référence, PLU, RLP et zonage d'assainissement, entrent dans une nouvelle phase, celle de l'enquête publique : du vendredi 14 octobre 2016 au jeudi 17 novembre 2016 inclus.** La possibilité est donc encore laissée aux habitants de faire toutes les remarques qu'ils jugent utiles. Durant cette période, les dossiers seront consultables à cet effet en Mairie et un registre sera à disposition du public afin de consigner les observations éventuelles.

Un registre dématérialisé sera également mis à la disposition du public via le lien ci-dessous : [www.registre-dematerialise.fr/189](http://www.registre-dematerialise.fr/189)

Une commission d'enquête tiendra des permanences en Mairie de Colmar ou au siège de Colmar Agglomération pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- vendredi 14 octobre 2016 de 9h à 12h - salle 032 de la Mairie de Colmar
- mercredi 19 octobre 2016 de 14h30 à 17h30 - salle 032 de la Mairie de Colmar
- vendredi 28 octobre 2016 de 16h à 19h - salle 032 de la Mairie de Colmar
- mercredi 2 novembre 2016 de 9h à 12h - salle 032 de la Mairie de Colmar
- mercredi 9 novembre 2016 de 9h à 12h - au siège de Colmar Agglomération - 1er étage
- jeudi 17 novembre 2016 de 14h30 à 17h30 - salle 032 de la Mairie de Colmar

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)